



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 31 janvier 2023

### **EAU : Le Département appelle à une gestion collective et solidaire** **pour répondre aux défis**

Hermeline MALHERBE, Présidente du Département, est intervenue sur la gestion de l'eau lors de la réunion organisée par le Préfet, Thierry BONNIER, à l'Hôtel du Département, ce mardi 30 janvier, avec Nicolas GARCIA, 1<sup>er</sup> Vice-Président et Président du Syndicat Mixte pour la protection et la gestion des nappes de la plaine du Rousillon, Thierry VOISIN Conseiller Départemental et Président du SIVU des Aspres et Aude VIVES, Vice-Présidente en charge du Tourisme, des Loisirs et du Thermalisme.

À cette occasion, la Présidente a rappelé : *« Les Pyrénées-Orientales sont particulièrement exposées aux effets du changement climatique, et connaissent un manque d'eau sans égal depuis deux années, c'est bien d'une gestion collective et solidaire de la ressource en eau que les Pyrénées-Orientales ont besoin, elle seule est à même de répondre aux défis qui se présentent et de concilier les différents usages avec sobriété et équité. Dans la lignée du travail qu'il mène déjà sur ces questions capitales, le Département entend rester un acteur privilégié pour accompagner les transitions et préparer l'avenir. Il dispose d'une expertise technique qui peut apporter à tou.te.s et a déjà fait de nombreuses propositions, que ce soit en matière d'eau potable et d'assainissement, d'hydraulique agricole et de préservation de la biodiversité.*

*La Majorité départementale est mobilisée pour poursuivre en ce sens, encore une fois avec l'ensemble des acteurs et usagers concernés dont elle souhaite faciliter le rassemblement pour un travail pertinent et partagé à l'échelle départementale. »*

Le 11 mai dernier, l'Assemblée départementale a approuvé un plan départemental en faveur de la sobriété des usages de l'eau, décliné en 3 étapes :

- poursuivre la démarche d'exemplarité de la collectivité en faveur des usages économes de l'eau (sensibilisation, poursuite de l'équipement des bâtiments et des collèges, adaptation et modifications des pratiques dans la gestion des bâtiments, espaces verts, sites, de pépinière, etc.),
- participer aux instances de discussion et d'échanges pour apporter son expertise et sa connaissance fine du territoire et des enjeux (animation du Comité barrages, participation aux comités « ressources », aux cellules de crise, aux groupes de travail thématiques, réunions locales sur les territoires, etc.),
- renforcer l'aide aux collectivités, à travers :
  - un appui technique renforcé sur le volet de la sécurisation de la production d'eau potable mais aussi sur les problématiques de REUT,

**CONTACT PRESSE** : Vincianne LAURENT

Port. 06 76 10 60 59 - [vincianne.laurent@cd66.fr](mailto:vincianne.laurent@cd66.fr)



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- le lancement d'un appel à projets pour aider en urgence à la résorption des fuites et l'amélioration des réseaux d'eau potable, permettant aux collectivités de mobiliser un taux d'aide bonifié à 80 % ; appel à projets s'inscrivant en complément des dispositifs d'aides déjà en vigueur (enveloppe de 4M€/an allouée aux projets des collectivités sur le volet « eau potable - assainissement »). Ce sont 14 collectivités qui ont ainsi bénéficié de ces aides bonifiées pour un montant total d'aides de 264 000€.

**Le Département gère les barrages de Vinça, de l'Agly et des retenues de la Raho**, (dont il est propriétaire) afin de concilier au mieux les usages en fonction de la ressource disponible, et ce, dans le souci d'un dialogue permanent avec les différentes parties prenantes (comité barrages).

En effet, grâce aux retours d'expériences menés, des évènements passés (crues ou sécheresses) et aux études spécifiques réalisées régulièrement, le Département, ajuste la gestion quotidienne des ouvrages pour répondre aux besoins exprimés par les usagers et aux objectifs assignés (stockage et écrêtement des crues), tout en garantissant la sûreté, des ouvrages permettant une souplesse avec les acteurs concernés.

**« En 2023, toutes les marges de manœuvre ont été mises en œuvre, avec l'accord des services de l'État et continueront de l'être en 2024 »** insiste Hermeline Malherbe.

Au-delà de cette forte mobilisation durant cette période de crise, le Département et ses élu-e-s poursuivent sa politique volontariste en faveur de la gestion et de la préservation de la ressource en eau, dans un objectif d'anticipation et d'adaptation du territoire au changement climatique, qui se décline à travers des interventions :

- **Le Département continue de soutenir les collectivités**, à travers ses services d'appui technique en eau potable et assainissement (SATEP / SATESE) et son programme financier à hauteur de 4M€/an ; mais également dans **l'accompagnement des collectivités sur des sujets d'actualités** : préservation et restauration des zones humides et des milieux aquatiques, gestion intégrée des eaux pluviales et désimperméabilisation de sites, réutilisation des eaux usées, renaturation et végétalisation des centres urbains ;
- **Le Département soutient la réalisation de projets d'hydraulique agricole** ;
- **Le Département soutient de nombreux travaux de recherche et d'étude afin d'améliorer les connaissances territoriales** pour anticiper l'impact du changement climatique : mobilisation de nouvelles ressources – Karst des Corbières - essais de pompage sur le forage du Rebol et le karst du Montou, etc.
- **Le Département participe aux démarches prospectives en cours** (étude « Eau'rizon 70 » menée par les Syndicat Mixte des Bassins Versants, le schéma départemental des eaux brutes agricoles mené par la chambre d'agriculture et l'étude prospective menée par le Syndicat Mixte des Nappes).

### Actions départementales en 2024

En plus de toutes les actions initiées qui se poursuivront en 2024, le Département, propriétaire et gestionnaire d'ouvrages structurants pour le territoire et garant de leur pérennité, renforce son intervention sur deux sujets en particulier :



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- **La sécurisation de l'alimentation de la retenue de la Raho**, à court terme, à travers la poursuite du partenariat avec la ville de Perpignan dans l'objectif d'améliorer et d'optimiser la gestion de Las Canals (ouvrage structurant de la plaine du Roussillon),
- Le lancement d'une réflexion sur la sécurisation des besoins en eau des territoires en aval de Vinça et de la Raho, **afin de bien caractériser les évolutions attendues de la ressource, des usages et l'ensemble des leviers d'action possibles pour répondre aux enjeux de demain.**  
Cette démarche viendra :
  - alimenter les réflexions et actions en 2024 et pour les années suivantes
  - proposer en avance de phase un travail de précision sur les outils et les leviers possibles pour résoudre les tensions déjà constatées sur cette partie de son territoire.
  - Nous étudions et soutenons également la retenue dans les Aspres.





